

aux gens de se servir du pont de service des écluses et consent à faire des dépenses pour l'élargir, la municipalité devrait être au moins prête à défrayer le coût des abords de ce pont. On ne m'a jamais demandé d'établir les abords, mais je suppose que l'opinion que j'exprime devrait être agréée par mon honorable ami comme par les habitants de la municipalité. Ceux-ci devraient se charger de la construction des abords. En effet, ils n'ont pas de pont à payer, dépense qui, au Manitoba comme dans l'Ontario, est ordinairement à la charge des municipalités, bien qu'il en soit autrement dans la province du Nouveau-Brunswick, où le gouvernement provincial construit tous les ponts sans aucuns frais pour les municipalités dans la construction des abords. Notre honorable collègue affirme que le candidat libéral a promis que le Gouvernement ferait construire les abords aux frais du trésor fédéral. Je ne sache pas que l'on ait fait aucune promesse de cette nature. Il n'existe dans mon ministère aucune trace d'une promesse semblable.

M. BRADBURY: Dois-je comprendre par là que l'ex-candidat n'était pas autorisé à promettre que le pont serait construit avec ses abords?

M. HUGHES: Quel était ce candidat?

M. BRADBURY: M. S. J. Jackson, mon adversaire.

L'hon. M. PUGSLEY: J'ignore qu'il ait fait aucune promesse de ce genre.

M. BRADBURY: Cette promesse, mon adversaire l'a faite au cours de la dernière campagne électorale des deux côtés de la rivière dans le but d'inciter les électeurs à voter pour M. Jackson. On a déclaré que le Gouvernement avait généreusement inscrit au budget un crédit de \$600,000 pour la construction d'un pont. Il existe un établissement important du côté est de la rivière.

L'hon. M. PUGSLEY: La somme de \$600,000 n'est pas uniquement destinée au pont; elle doit servir à terminer l'écluse et les barrages.

M. BRADBURY: Je considère que la construction du pont porte le chiffre de la dépense à \$600,000, et l'on a représenté que le Gouvernement se chargerait de l'établissement des abords pour accommoder la population de Saint-André. Cette affaire est pendante depuis deux ans, les gens attendent après ce pont, et je désire savoir si le ministre se propose de le construire ou non.

M. BARNARD: Puis-je demander au ministre quelle est la nature des travaux et quels en seront les résultats?

L'hon. M. PUGSLEY: Ces travaux consistent en la construction d'une écluse accompagnée d'un barrage mobile et de tous les accessoires nécessaires. L'objet de ces travaux est de permettre de remonter les rapides Saint-André et de relier le lac à la

M. W. PUGSLEY.

ville de Winnipeg. On compte que les navires pourront ainsi se rendre du lac à la ville de Winnipeg.

M. BARNARD: Existe-t-il quelque village ou ville d'importance sur les bords du lac Winnipeg?

L'hon. M. PUGSLEY: Il y a quelques établissements, mais les renseignements que l'on a au ministère indiquent qu'il se trouve sur les bords de ce lac d'énormes quantités de bois de chauffage, de minéraux, d'épaisses couches de pierre à bâtir, et que les eaux mêmes de ce lac fourmillent de poisson. En cet endroit, les affaires atteignent un chiffre considérable.

M. BRADBURY: La pêche y a déjà été abondante.

L'hon. M. PUGSLEY: On me dit qu'elle l'est encore. Il y a aussi sur le lac Winnipeg, des gisements précieux de minéraux et de pierre à bâtir.

M. BARNARD: Est-ce à dire que cette dépense est destinée à favoriser un commerce encore inexploité?

L'hon. M. PUGSLEY: En grande partie.

M. BARNARD: Le ministre peut-il nous dire quels sont le nombre et le tonnage des navires qui fréquentent le lac Winnipeg?

L'hon. M. PUGSLEY: Je n'ai pas ce renseignement-là. Il s'agit ici d'une question dont on s'occupe depuis nombre d'années. Il y a déjà bien longtemps que la ville de Winnipeg a clairement démontré au Gouvernement que la construction de cette écluse permettrait aux gens de se procurer le bois de chauffage à \$1 par corde de moins qu'aujourd'hui; et, comme le charbon coûte fort cher à Winnipeg, on y fait une grande consommation de bois. Le bois de chauffage, sur les bords du lac Winnipeg, est en quantité pour ainsi dire illimitée. C'est donc là une question fort importante pour une ville de 100,000 habitants. Je suis sûr que mon honorable ami, qui représente cette circonscription, pourra témoigner du grand avantage qui résultera de la construction de cette écluse.

M. BARNARD: Les paroles du ministre me rappellent ce chemin de fer qui pénètre à Victoria et que la ville et le gouvernement provincial ont subventionné jusqu'à concurrence de \$300,000. Il y a deux trains par jour; le chargement des voitures consistent surtout en bois de chauffage, et l'express est désigné sous le nom de "Cordwood, Limited." Il semblerait presque que cette dépense de \$600,000 soit destinée à un autre "Cordwood, Limited."

L'hon. M. PUGSLEY: La question du chauffage à Winnipeg est trop importante pour qu'on s'en moque.

M. BARNARD: Je ne vois pas cette année de crédit inscrit au budget pour les améliorations du port de Victoria (C.-A.).